

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19107 - 74ÈME ANNÉE

**Pour que tout le monde puisse avoir le droit de se déplacer**

## Le PCR propose l'étude de la gratuité des transports publics

À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, le PCR, représenté par son secrétaire général, Maurice Gironcel, et Julie Pontalba, membre du Comité central, a tenu hier une conférence de presse sur le thème du droit au déplacement. Le PCR fait une proposition pour que ce droit puisse s'appliquer à tous les Réunionnais : lancer une étude sur la gratuité des transports en commun. Plusieurs exemples montrent que cette gratuité permet des gains qui compensent largement les pertes en recettes tirées de la vente de tickets.



Julie Pontalba et Maurice Gironcel.

**M**aurice Gironcel rappelle que la semaine de la mobilité met l'accent sur la multimodalité, afin d'encourager tous les usagers à emprunter des moyens de transports durables et écologiques.

Pour le PCR, cette réflexion sur la mobilité doit s'inscrire dans la perspective du Traité sur le cli-

mat, en responsabilisant les Réunionnais. L'Accord de Paris vise à contenir la hausse de la température en-dessous de 2 degrés par rapport au début de l'ère industrielle. Ce traité reprend les réflexions de l'ONERC, alors présidé par Paul Vergès, sur les mesures d'adaptation. « Or, si la température continue

d'augmenter, c'est le risque de la fin de la vie sur Terre », souligne le secrétaire général du PCR.

Il rappelle que le Traité sur le climat fixe 2020 comme date d'évaluation des progrès réalisés. « La 17e semaine européenne de la mobilité doit faire réfléchir sur la recherche de modes de déplacement les moins polluants pos-

sibles. Cela suppose revoir l'urbanisation pour favoriser les circuits courts, ainsi que remplacer les technologies reposant sur les énergies fossiles par des solutions innovantes telles que l'éolien, la biomasse, l'énergie de la mer et du volcan », poursuit-il.

Le PCR propose un maillage des déplacements autour d'un réseau ferré avec des modes doux (pistes cyclables et favoriser la marche). Dans le sens d'une vision globale et cohérente, le PCR pense qu'il faut voir le courage politique de le faire.

### Effets bénéfiques

Julie Pontalba souligne qu'au-delà des modes de transport, le PCR veut affirmer un principe : la mobilité est un droit universel, comme le logement, l'emploi ou l'éducation. « Comment faire respecter ce droit pour tous ? », interroge Julie Pontalba, « le déplacement ne doit pas être réservé à ceux qui ont les moyens ».

« Le PCR pense que pour assurer ce droit, il n'y a pas d'autre solution que des transports publics gratuits », affirme Julie Pontalba, « plusieurs grandes villes ont déjà mis en œuvre cette gratuité ». La dynamique vers la gratuité des transports publics semble inexorable, indique Julie Pontalba. 38 villes de France ont déjà suivi ce mouvement, dont certaines de plus de 100.000 habitants comme Dunkerque et

Clermont-Ferrand, et c'est à l'étude à Paris.

Cette gratuité apporte des effets bénéfiques. C'est tout d'abord la diminution de l'utilisation de la voiture individuelle, entraînant la baisse des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution de l'air. À La Réunion, l'utilisation des véhicules est à l'origine d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre. C'est ensuite la baisse de la facture des importations de carburant payée par les Réunionnais qui s'élève à 600 millions d'euros.

A Aubagne, ville de plus de 45000 habitants, ce sont 5000 voitures de moins par jour. Cela a permis de transformer parkings en espaces verts. A Tallinn en Estonie, les embouteillages ont baissé de 15 %. « L'espace public est rendu à la population, et il y a plus de justice sociale du fait d'un moindre isolement », souligne Julie Pontalba.

Cela constitue également un gain de pouvoir d'achat, puisque l'entretien d'un véhicule coûte au moins 2400 euros par an.

### Aux collectivités de réfléchir

A Clermont-Ferrand, la billetterie ne représentait que 15 % du budget de l'organisme de transport. Cette commune a réussi à trouver le financement permettant de compenser la suppression de la

vente des tickets. « C'est une mesure que nous devons mettre en œuvre déjà à Saint-Denis », ajoute Julie Pontalba, « l'effort ne sera pas trop grand, car les jeunes de moins de 18 ans, les retraités, les personnes porteuses d'un handicap peuvent déjà voyager gratuitement ». Ceci permettra également de ne plus mobiliser des fonds pour lutter contre la fraude.

La perte de la billetterie pourrait être compensée par une révision du versement transport dû par les entreprises de plus de 50 salariés à la collectivité compétente en la matière.

Le PCR demande aux municipalités, à la Région, aux entreprises, de mettre en étude le projet de transport en commun gratuit à La Réunion, car « c'est le seul moyen de faire respecter le droit universel à la mobilité dans notre pays », avec d'autres avantages à la clé comme la baisse des actes d'incivilité, un meilleur respect envers le personnel du service de transport.

Maurice Gironcel précise que sur le territoire de la CINOR, le transport des scolaires est gratuit. Cela coûte moins cher que si une régie de recettes avait été mise en place.

« Le fait que Paris fasse une étude sur la gratuité est significatif », indique Maurice Gironcel.

*M.M.*

## In kozman pou la rout

### « I pran pa zanfan Bondyé pou kanar sovaz »

Moin lé sir tout demoun va di amoin konmsa zot i koné kozman-la. Moin galman mi koné kozman-la. Mé kosa li vé dir pou vréman ? Sanm pou moin lo moun i di sa, i rokmand pa pran ali pou in moins ké riyin. Pars mi sipoz dann la yérarshi bann valèr in zanfan Bondyé lé pli inportan k'in kanar sovaz... A bien kalkilé, in kanar sovaz, li osi sé i kréatir Bondyé pou tout sak i kroi Bondyé la fé lo mond an in somenn. Zot va dir amoin sa in zimaz é néna arienk bann léspri kourt i kroi in n'afèr konmsa. Fitintan si ou l'avé di sa, téi bril aou konm éréti é mi éspèr zordi na pi d'moun i kroi ankor sa. Solman léspri kouyon épi séktèr li sava li vien. Kan ou i pans li lé pi la, alala k'li lé la. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

## Edito

# Le retour du tram-train est confirmé

**H**ier, lors de la conférence de presse du PCR, son secrétaire général, Maurice Gironcel, a rappelé que hier matin, la Région a inauguré le premier pôle intermodal de transport public de Sainte-Marie. Cette installation doit accueillir à terme une gare de chemin de fer.

« Nous sommes satisfaits que le projet de rail soit remis au goût du jour », a indiqué le secrétaire général du PCR. « Ce qui n'était soi-disant pas possible le devient », a-t-il précisé. « On envisage un réseau ferroviaire de Saint-Benoît à Saint-Joseph avec un premier tronçon de Sainte-Marie à Belle-pierre », a-t-il poursuivi. 10 stations sont prévues sur cette première phase, « c'est donc un tram avec 10 stations, c'est ce qui était envisagé avant », rappelle le secrétaire général du PCR.

Avant, c'était le projet de tram-train reliant Saint-Benoît à Saint-Joseph, avec des stations rapprochées dans les villes où le train serait devenu tram. Une première phase avait commencé et était financée par l'État, l'Europe et la Région. Ces traces sont encore présentes dans le paysage : pont du Boulevard Sud sur la rivière de l'Est, pont aval de la rivière des Galets, axe mixte à Cambaie sont autant d'infrastructures qui ont intégré dès leur construction l'emprise de la future voie ferrée.

En 2010, la majorité mise en place à la Région par la décision de Gilbert Annette de faire perdre l'Alliance, s'est pourtant empressée de stopper le projet, puis a transféré les fonds négociés par Paul Vergès pour son financement sur le chantier d'une route en mer qui est bien dans l'impasse. Cela fait donc 8 ans que les Réunionnais vivent tous les jours une certitude : l'augmentation du parc automobile, des embouteillages et des risques d'accident, car il n'y a pas de train à La Réunion.

Manifestement, la pression populaire et la prise en compte de la réalité ont amené cette même majorité à reprendre le projet du tram-train en changeant son nom. Cela confirme donc la justesse de cette solution pour régler une partie des problèmes des déplacements à La Réunion. C'est aussi la preuve que l'argument d'un soi-disant manque de financement du tram-train ne tenait pas la route, car la situation financière de la Région est marquée aujourd'hui par le remboursement des frais engagés jusqu'à présent dans le chantier de la route en mer, frais qui n'existaient pas en 2010.

Gageons maintenant que les moyens nécessaires seront débloqués pour réduire au minimum le temps perdu par les Réunionnais, afin qu'ils bénéficient au plus vite d'un mode de transport écologique, moderne, rapide et pourquoi pas gratuit.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Législative partielle dans la 7e circonscription

# Gilles Leperlier : « Emploi : Non à la précarité, oui à l'emploi durable ! »

**Président-fondateur de l'AJFER – Nou lé Kapab, Gilles Leperlier se bat depuis des années pour l'emploi local. Candidat à l'élection législative partielle dans la 7e circonscription, il annonce les grands axes de son projet pour La Réunion.**

**Gilles Leperlier, le taux de chômage n'a jamais été aussi élevé à La Réunion, que proposez-vous pour créer de l'emploi ?**

Il faut aujourd'hui créer de l'emploi durable et cesser la réflexion à court terme. Les précédents gouvernements n'ont fait que générer de la précarité. C'est pour cela que je propose la création de deux grands services d'intérêt public, dans l'aide à la personne et l'environnement – deux secteurs en développement qui pourront créer des postes stables et durables. Nos personnes âgées sont de plus en plus nombreuses, notre patrimoine mondial est à préserver, missions sur l'avenir ! Je propose également d'anticiper les besoins en emploi sur 5, 10, 15 ans et d'adapter la formation locale. Enfin, il est plus qu'urgent de mieux accompagner les demandeurs d'emploi, et le Pôle Emploi dans sa forme actuelle n'y parvient pas.

**Vous vous battez depuis des années pour la priorité à l'embauche des Réunionnais, en quoi cela est-il important ?**

La situation du chômage et de la précarité des travailleurs est catastrophique, et La Réunion est l'un des départements les plus impactés. Sur cette question, il est urgent de mettre en place des mesures adaptées à la situation. C'est pour cette raison que je me suis toujours battu pour prioriser l'embauche locale, à compétences requises. Trop de postes échappent aujourd'hui aux Réunionnais. Je



Gilles Leperlier.

défends également le projet d'un

moratoire dans la fonction publique, pour geler les mutations et faire en sorte que tous les lauréats d'un concours à La Réunion puisse exercer chez eux, sur 15 ans.

**Et dans le privé, que peut-on mettre en place ?**

Les petites et moyennes entreprises sont aujourd'hui en difficulté. Je propose de refondre les aides économiques en favorisant les TPE-TME et en valorisant leur engagement à créer de l'emploi et mettre en place des formations. Enfin, faire de La Réunion une Zone Franche Globale serait un vrai moteur économique et permettrait de créer de nouvelles activités, et donc de l'emploi.



L'emploi est la première préoccupation à La Réunion.

# Ahed Tamimi : « pas des victimes, mais des combattants pour la liberté »

**Présente à la Fête de l'Humanité, Ahed Tamimi a tenu à faire passer un message aux Français qui l'ont soutenu durant et après sa détention dans une prison israélienne.**

**L**a jeune femme a été condamnée en décembre 2017 par le tribunal militaire d'Ofer à huit mois de prison pour avoir giflé deux soldats israéliens, appuyés sur un muret dans la cour de sa maison familiale à Nabi Saleh, un village près de Ramallah, où se déroulent de nombreuses manifestations pacifiques. Cette scène, filmée à l'époque par le téléphone portable de sa mère, Nariman, l'a conduite en prison.

Les Femmes communistes réunionnaises avaient alors apporté leur soutien, en demandant la libération de la jeune femme : « La Réunion a toujours été une terre de solidarité avec les peuples en lutte pour leur dignité et leur liberté. Dans ces combats, les femmes communistes ont toujours eu leur place et parfois même au premier rang. C'est à ce titre que nous souhaitons ajouter notre voix à celles qui se sont déjà élevées ».

## Des chiffres saisissants

« Merci » de votre présence « pour écouter notre message et notre souffrance » a commencé Ahed Tamimi, en référence aux données fournies par Amjad Abu Asab, président du Comité des familles des prisonniers palestiniens.

Ce dernier a expliqué qu'il y a 6050 prisonniers politiques palestiniens dans les prisons israéliennes, dont 62 femmes, 7 membres du Conseil législatif palestinien, 443 prisonniers de Jérusalem-Est, 320 de Gaza et 70 Palestiniens d'Israël. 26 journalistes sont également détenus dans des prisons israéliennes. Depuis l'an 2000, au moins 8 000 en-

fants palestiniens ont été détenus, interrogés et inculpés par la justice militaire israélienne, soit 500 à 700 par an. 356 enfants enfermés dans les prisons militaires israéliennes ont moins de 18 ans, selon les données de mars 2018, récupérées sur la Plate-forme des ONG françaises pour la Palestine.

Les dernières statistiques sur la détention administrative de mineurs recensaient, en avril 2016, 13 mineurs détenus administratifs. La quasi-majorité est inculpée pour avoir lancé des pierres.

De plus, « 3 enfants sur 4 subissent des violences physiques lors de leur arrestation, transfert ou interrogatoire. 97 % n'ont pas accès à un avocat pendant leur interrogatoire. 99 % des enfants sont condamnés suite à un plaider-coupable contraint. Une fois leur sentence prononcée, 60 % des enfants détenus sont transférés des territoires occupés vers les prisons israéliennes, en violation avec la Quatrième Convention de Genève ». Parlant des chiffres précédents, la jeune femme « espère que ces mots prononcés ici ne vont pas rester entre ces murs, mais bien au-delà et que vous allez les transmettre et parler de tout ce qui se passe en Palestine, parce que c'est comme cela que les choses vont changer. J'espère que vous allez transmettre à tous ceux ignorent la situation, et qu'il y en a encore beaucoup.

Vous n'êtes pas seulement solidaires avec la cause palestinienne et les causes des prisonniers palestiniens. Vous êtes également partenaires dans cette cause. Nous comptons sur votre soutien et appui.

J'entends beaucoup de gens qui me demandent comment cela se fait que vous n'ayez pas peur, surtout quand on voit les images de la Palestine et des violences contre les enfants. Je leur dis bien sûr que nous avons peur. Mais nous avons le devoir de contrôler cette peur

pour continuer, parce que c'est seulement en la maîtrisant que l'on peut avancer.

Parce que nous, les enfants de la Palestine nous ne voulons pas que les prochaines générations vivent la même situation que nous avons nous-même vécus. Nous ne voulons plus de ces images de violence que l'on voit à la télévision. Des enfants tués devant leurs parents, devant leurs familles, emprisonnés, et torturés.

Je compte sur vous pour que l'on soit tous ensemble, unis, comme une seule main pour libérer la Palestine ensemble, afin que nous fétions cela un jour.

Je crois beaucoup à la force du peuple, c'est le peuple qui est seul à pouvoir mener le changement. Je crois beaucoup à nous, en nous et que nous pouvons changer les choses. Nous les peuples du monde, nous pouvons mettre fin à l'occupation israélienne et au capitalisme actuel.

J'espère que vous allez faire pression, j'espère que les peuples du monde vont faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils agissent sur le gouvernement israélien, pour mettre fin à l'occupation.

J'ai vu cette force aujourd'hui, j'espère qu'elle continuera, car c'est uniquement comme cela que l'on pourra réaliser de grandes choses ensemble et fêter la victoire. On peut parler durant des jours et des jours de la souffrance du peuple palestinien, mais nous ne sommes pas des victimes, nous sommes de combattants pour la liberté ».

Le message d'espoir d'Ahed Tamimi a été entendu lors de la Fête de l'Humanité mais aussi au-delà notamment à La Réunion, avec la délégation du Parti Communiste Réunionnais et de Témoignages.

## Préparation de la journée d'action du 9 octobre

# La CGTR appelle à la mobilisation contre la casse sociale

**Le 9 octobre prochain, la CGTR fera partie de l'Intersyndicale qui appellera à la grève et à la manifestation contre la politique de casse sociale du gouvernement.**

**H**ier en conférence de presse, la CGTR a évoqué une période d'attaques tous azimut. Les salaires sont bloqués ou avec des hausses inférieures à l'inflation depuis des années. Les difficultés à boucler la fin du mois concernent de nombreux travailleurs. Les cadences augmentent et font courir des risques graves sur la santé des salariés. La pression du chômage joue aussi pour faire taire les revendications.

Le nombre des heures supplémentaires non payées augmentent, et pas seulement dans les petites entreprises, précise Jean-Yves Payet, membre du Bureau confédéral de la CGTR. Ainsi dans les transports, des chauffeurs de bus travaillent 7 jours sur 7. Dans le gardiennage, un travailleur avait un rythme de 70 heures par semaine pour un SMIC 35 heures. Ces allongements non rémunérés du temps de travail privent d'autres travailleurs d'un emploi.

Pour la CGTR, le patronat est rentré dans une période où il pense que tout est permis. Cela s'accompagne d'une politique gouvernementale, avec « un permis de licencier pour pas cher ». La sanction pécuniaire aux Prud'hommes est maintenant plafonnée.

« C'est une pression psychologique permanente contre les salariés », souligne Jean-Yves Payet qui déplore que « la suppression des emplois aidés se fait sans compensation pour les travailleurs mis au chômage ». Il souligne qu'« une grande partie des élus sont favorables à cette politique ». Il rappelle qu'à La Réunion, 9 % du



Jean-Yves Payet, membre du Bureau confédéral de la CGTR.

salaires est pris en charge par le CICE.

### Le moment de s'exprimer

La fusion des instances représentatives des salariés dans les entreprises a amené une diminution des heures de délégation syndicale, et une dégradation des missions des délégués. Le temps de délégation est de 25 heures pour qu'un syndicaliste réalise ce que trois faisaient en 35 heures. La diminution des recours aux Prud'hommes est une tendance qui se poursuit.

« Les travailleurs doivent répondre à ces attaques », précise Jean-Yves Payet, « s'il n'y a pas de réaction, cela va continuer à s'aggraver ».

La CGTR sera dans la mobilisation du 9 octobre, en Intersyndicale,

avec un appel à la grève générale. Cela concerne les syndicats : CGTR-FO-CFDT-UNSA-CFTC-FSU. Une manifestation est prévue à Saint-Denis. « Cela permettra à ceux qui sont en colère de s'exprimer », souligne Jean-Yves Payet.

Face aux attaques contre les retraités, les chômeurs..., la CGTR va mobiliser l'ensemble de ses structures pour préparer au mieux cette mobilisation et mettre en avant les revendications du monde du travail.

### « Le chemin de la lutte »

Pour Jean-Yves Payet, la revendication principale reste l'augmentation des salaires.

« C'est possible de faire changer les choses, mais il faut être solidaires, reprendre le chemin de la lutte pour contrer ces attaques-là », précise la CGTR. Les fruits de la croissance restent en effet mal partagés. « Les 100 fortunes les plus riches de France ont en effet augmenté de 20 % l'année dernière », grâce à une politique en faveur des plus riches.

Jean-Yves Payet appelle également à anticiper la future crise du système qui se prépare. « Le chemin de la lutte est indispensable et vital » afin que les travailleurs ne soient pas encore condamnés à payer le prix d'une crise causée par la classe la plus favorisée par le système.

**M.M.**

## Charles Angrand, le point sur la correspondance adressée à Maximilien Luce (13) : document inédit

**D**u choc de la Grande guerre se leva le mouvement pacifiste et internationaliste 'Clarté'. S'y retrouvaient des jeunes montés au front dans leur vingtième année qui avaient scellé la rupture avec la société bourgeoise. Ils se faisaient les porte-parole de la "génération massacrée", avec "rageusement la guerre dans leurs entrailles".

La fracture entre l'Avant et l'Arrière dont Clarté se voulait l'expression révolutionnaire se faisait le miroir de la haine de classe sur laquelle la Guerre s'était organisée : les Avant-postes avaient non seulement pâti dans les tranchées de la sottise criminelle des chefs militaires, mais également de "l'abjection de l'Arrière", la bêtise tout aussi funeste des chefs politiques : "l'inepte, la moutonnaire, la féroce France de l'arrière qui fit de la littérature, et quelle littérature ! (détaillait Henri Dispan de Floran.) Jamais il n'y eut un style plus écoeurant, plus émasculé. Faut-il s'en étonner ? Ce sont les eunuques de l'Institut qui tiennent aujourd'hui le marché littéraire, (...) ignobles vieillards dont le talent agonise au fond des tranchées, et comme avec profit ils hurlent à la mort du fond de leurs fauteuils !" (Clarté, juillet 1924).

Ces jeunes étaient soudés dans la croyance de l'effondrement du capitalisme, dont la Grande guerre s'était faite le symptôme ignoble. "Dès mai 1920, écrit l'universitaire Alain Cuénot, les responsables clartéistes dressent un violent réquisitoire contre le capitalisme et les effets désastreux du militarisme. Ils ne peuvent imaginer que les rescapés du front qui ont vécu un enfer d'une effroyable cruauté ne cherchent pas à renverser un pouvoir responsable d'une telle monstruosité". Fustigeant la trahison des socialistes de l'Union sacrée, ils apportèrent leur soutien au Parti communiste naissant, menant une vaste campagne en faveur de l'adhésion à la Troisième Internationale.

"Henri Barbusse, malgré son ralliement en 1920 au 'communisme inter-

national', tenait essentiellement à préserver l'indépendance de Clarté et à en faire une organisation 'au-dessus des partis politiques'. Au contraire, analyse Nicole Racine, une minorité acquise au communisme composée notamment de Paul Vaillant-Couturier, Jean Bernier, Marcel Fourier, Magdeleine Marx, cherchait à orienter Clarté vers une action révolutionnaire. Vaillant-Couturier inspirait à cet effet, en février 1921, une déclaration que Barbusse accepta avec difficulté, qui définit Clarté comme un 'centre d'éducation révolutionnaire international'. À la fin de 1921, la minorité communiste, avec l'accord réticent de Barbusse, décidait de lancer la revue Clarté, qui succéda au journal [du même nom] suspendu au début de 1921", marquant la rupture avec les origines pacifistes et idéalistes du mouvement à ses débuts.

C'est à ce deuxième Clarté qu'Angrand fait référence dans son courrier à Maximilien Luce.

Paul Vaillant-Couturier faisait partie de cette génération qui portait l'espoir qu'une révolution naîtrait de leur révolte de combattants, à l'exemple de la révolution russe.

Après le congrès de Tours en 1920, dont il fut l'un des orateurs, il participa à la fondation du Parti communiste.

Il militait, précise le Maitron, pour l'avènement de trois Internationales, celle des Anciens combattants, celle de la Pensée et celle de Lénine. "La lutte révolutionnaire donnait son sens à la 'guerre à la guerre' et primait sur les autres luttes".

Sa grande popularité, acquise au fil des meetings où il excellait à emporter l'adhésion des foules, lui permit d'être réélu en 1924 à la tête de la liste communiste dans le département de la Seine, en banlieue.

Le courrier précité de Charles Angrand évoque une conférence sur la Russie, sans en préciser plus avant l'objet.

Entre 1919 et 1922, la famine sévit sur la Volga. Devant un public nombreux, Paul Vaillant-Couturier prononça de vibrants appels pour aider

la Russie à faire face à la catastrophe. L'orateur faisait de la famine le symbole du sacrifice du peuple de Russie pour l'avenir de l'humanité.

En 1921-1923 furent créés les Comités et Organisations pour l'Aide à la Russie.

Il paraît donc pertinent de situer le courrier d'Angrand (n°142 du lot 180-31) dans cette fourchette 1921-23. Il nous rappelle que les deux amis avaient communément participé aux publications anarchistes de Jean Grave ; ils prolongeaient là, après guerre, une réflexion commune sur la relation entre l'art et le peuple, sur la place et le rôle de l'art dans la société.

'Clarté' dénotait dans le paysage éditorial français par ses considérations sur l'art se positionnant en faveur d'un "art prolétarien".

À la lumière des thèses de Georges Sorel, les intellectuels clartéistes démontraient que la bourgeoisie, classe conquérante à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, corrompue par les forces capitalistes, était frappée d'une décadence intellectuelle et morale irréversible. Incapable de maîtriser son devenir historique, condamnée à la facilité, elle propageait dans l'opinion une morale visant à corrompre la classe ouvrière. Le prolétariat, menacé de contamination, risquait d'être entraîné vers une médiocrité intellectuelle et morale irréversible, (rapporte Alain Cuénot). Aussi était-il nécessaire de proposer une contre-voie qui ne fut pas une contre-allée, ce à quoi travaillaient chacun avec son art propre Charles Angrand et Maximilien Luce.

*Jean-Baptiste Kiya*

# Oté

## L'ot koté shomin ou i trouv travaye an kantité, kaziman sou galé

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité in foi an plis ni oi bien désèrti moun i travaye pa pars zot la poin l'anvi travaye é pa pars la poin travaye. La prèv ? Métyé lo prézidan la républik i sort di sa dann in diskisyon avèk in marmaye l'avé pass in diplôme ortikiltèr. Kan li la ésplènn avèk lo prézidan pars li téi trouv pa travaye dann son formasyon, lo prézidan la réponn ali konmsa travèrs la ri épi alé dann bann bar, li va gingn travaye sa lé sir. Bann zournalis fourné konm lé pa posib la parti dann bann bar épi la domann si i rode demoun pou travaye bann patron la réponn ali oui é si zot i rofiz bann kandida sé pars lé pa bien formé dann métyé sansa l'èr pou rokrité lété a ankòr arivé. Alor kan mi di in n'afèr sé in n'afèr i tienbo d'bout. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr m'a dir aou franshman ou i koup amoin la. Pou kosa mi di sa ? Pars si ou l'aprann in métyé ou i yèm la pa pou fé in métyé ou i yèm pa : in l'ortikiltèr la pa pou alé lav la vèsèl dann bar. Sansa li nora aprann travaye dann bar in poin sé tou. Lé vré toulmoun i pé fé tout zafèr mé i pé mal fèr osi, sirtou si ou l'apoin la formasyon épi la pratik pou fé métyé-la.

Arzout ék sa bann zournalis lé vré zot la parti rann azot kont par zot mèm é zot la vi lo prézidan l'avé di la vérité. Sof ké zot la fé débisk azot kan zot la rant dann bar : in pé pars zot téi done pa l'inprésyon rodé pou vréman travaye dann bar, sansa pars zot téi koz avèk demoun an kaméra kashé, soi pars z'ot nivo zénéral lété pa sète in sèrvèr dann bar.

Alor matant out bann fab dsi lo shomèr i vé pa travaye ou valé domann Roland Garros, moin lé sir li va tir son min dann posh pou done in pé travaye é bann moun i koz la boush rouvèr in tapin dan la tête. Alé ! Pran sa pou ou !

*Justin*